

CALENDRIER POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

	UFR Droit et Science politique*	UFR Economie Gestion AES*	IDE Agen et Périgueux*		IAE*	
PREMIER SEMESTRE	Plage de Pré-rentrée	Vendredi 7 septembre 2018 pour les L1 Droit	Lundi 3 septembre 2018 pour les Licences Lundi 10 septembre 2018 pour les Masters	Jeudi 6 septembre 2018 pour l'IDE Agen Vendredi 7 septembre 2018 matin pour l'IDE Périgueux		/
	Rentrée - Début des enseignements	Lundi 3 septembre 2018 pour les Licences Eco et AES Pessac ; IAE toutes formations Lundi 10 septembre 2018 pour les L1, L2, L3 Droit, M1 Droit, M1 Eco Pessac et l'IDE Agen et l'IDE Périgueux				
	Début des travaux dirigés	Lundi 24 septembre 2018	Lundi 24 septembre 2018	Lundi 24 septembre 2018		Lundi 3 septembre 2018
	Congés de Toussaint	Samedi 27 octobre 2018 au soir au lundi 5 novembre 2018 au matin				
	Fin des enseignements	Samedi 1er décembre pour les L3 et les M1 Samedi 8 décembre 2018 pour les L1 et L2	Samedi 1er décembre pour les Licences Samedi 8 décembre 2018 pour les Masters	<u>Droit</u> Samedi 1er décembre 2018 pour les L3 Samedi 8 décembre 2018 pour les L1 et L2	<u>AES</u> Samedi 1er décembre 2018	Samedi 8 décembre 2018 ou samedi 15 décembre 2018 (en fonction de la réglementation des modalités de contrôle de connaissances)
	1ère session d'examen	Lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018	Lundi 10 au vendredi 21 décembre 2018 pour les Licences Lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 pour les Masters	<u>Droit</u> Lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018	<u>AES</u> Lundi 10 au vendredi 21 décembre 2018	Lundi 10 au vendredi 21 décembre 2018
	Congés de Noël	Samedi 22 décembre 2018 au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin				
SECOND SEMESTRE	1ère session d'examen	Lundi 7 au mercredi 16 janvier 2019	Lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019	<u>Droit</u> Lundi 7 au mercredi 16 janvier 2019	<u>AES</u> Lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019	Lundi 7 au vendredi 18 janvier 2019
	Début des enseignements	Lundi 21 janvier 2019	Lundi 14 janvier 2019	<u>Droit</u> Lundi 21 janvier 2019	<u>AES</u> Lundi 14 janvier 2019	Lundi 7 janvier 2019 ou lundi 21 janvier 2019 (en fonction de la réglementation des modalités de contrôle de connaissances)
	Début des travaux dirigés	Lundi 4 février 2019	Lundi 28 janvier 2019	<u>Droit</u> Lundi 4 février 2019	<u>AES</u> Lundi 28 janvier 2019	Lundi 7 janvier 2019 ou lundi 21 janvier 2019 (en fonction de la réglementation des modalités de contrôle de connaissances)
	Congés d'hiver	Samedi 23 février 2019 au soir au lundi 4 mars 2019 au matin				
	Fin des enseignements	Samedi 13 avril 2019 pour les L3 et les M1 Samedi 20 avril 2019 pour les L1 et L2	Samedi 6 avril 2019	<u>Droit</u> Samedi 13 avril 2019 pour les L3 Samedi 20 avril 2019 pour les L1 et L2	<u>AES</u> Samedi 6 avril 2019	Samedi 16 mars 2019 ou samedi 30 mars 2019 ou samedi 20 avril 2019 ou samedi 8 juin 2019 (en fonction de la réglementation des modalités de contrôle de connaissances)
	1ère session d'examen	/	Lundi 15 au vendredi 19 avril 2019	/	<u>AES</u> Lundi 15 au vendredi 19 avril 2019	Lundi 25 mars au vendredi 19 avril 2019
	Congés de printemps	Samedi 20 avril 2019 au soir au lundi 29 avril 2019 au matin				
1ère session d'examen	Jeudi 2 au vendredi 17 mai 2019 pour les L3 Lundi 6 au vendredi 17 mai 2019 pour les L1 et L2	Lundi 29 avril au mardi 14 mai 2019	<u>Droit</u> Jeudi 2 au vendredi 17 mai 2019 pour les L3 Lundi 6 au vendredi 17 mai 2019 pour les L1 et L2	<u>AES</u> Lundi 29 avril au mardi 14 mai 2019	Lundi 29 avril au vendredi 21 juin 2019	
Session unique Master 1 Droit	Lundi 13 au vendredi 29 mai 2019	/	/	/	/	
Session de rattrapage	Mardi 18 juin au vendredi 5 juillet 2019	Lundi 3 juin au vendredi 28 juin 2019	<u>Droit</u> Mardi 18 juin au vendredi 5 juillet 2019	<u>AES</u> Lundi 3 juin au vendredi 28 juin 2019	Lundi 13 mai au vendredi 14 juin 2019 sauf pour certains parcours de l'IAE : L3 M1, M1 EBA, M1 CCA et M1 CGAO (dates spécifiques selon la réglementation des modalités de contrôle de connaissances)	